



DÉPARTEMENT de la SAVOIE
Canton de Montmélian
Mairie de CHIGNIN

☎ 04.79.28.10.12

✉ mairiedechignin@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL Session Ordinaire

L'an deux mille vingt-deux et le mercredi 06 avril, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire.

Mesdames, Messieurs les Adjoints : Annick HYVERT, Christophe OUVRARD, Christian QUENARD et Yves TISSOT.

Mesdames, Messieurs les Conseillers : Julien BAFOIN, Pascal BONTRON, Bruno CHAILLOU, Yannick COLIN, Marion EVEREARE, Rose LOUREIRO, Rose SCARAMOZZINO, Florent QUENARD et Guillaume QUENARD.

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absent excusé : Christophe MARTINETTI ayant donné pouvoir à Michel RAVIER.

Monsieur Guillaume QUENARD a été nommé secrétaire.

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte de gestion 2021 du budget général et du budget eau

L'assemblée délibérante déclare que les comptes de gestion du budget général et celui du budget eau dressés pour l'exercice 2021 par les Receveurs, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Approbation du compte administratif 2021 du budget général et du budget eau

Les comptes administratifs du budget général et ceux du budget eau pour l'année 2021, présentés en séance, ont été approuvés.

Affectation des résultats 2021 du budget général et du budget eau

L'affectation des résultats de l'exercice 2021 a été également approuvée par le conseil municipal pour le budget général et le budget eau.

Vote du budget général 2022

Le conseil municipal a approuvé le budget primitif 2022 s'équilibrant ainsi :

Section fonctionnement : recettes et dépenses arrêtées à la somme de 2 524 520.93 €.

Section investissement : recettes et dépenses arrêtées à la somme de 2 535 265.93 €.

Vote du budget eau 2022

Le conseil municipal a approuvé le budget primitif 2022 s'équilibrant ainsi :

Section exploitation : recettes et dépenses arrêtées à la somme de 363 224.78 €.

Section investissement : recettes et dépenses arrêtées à la somme de 368 224.78 €.

Convention de recours à la mission de secrétariat de Mairie mutualisé de la Communauté de communes Cœur de Savoie

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de communes a créé un poste de secrétaire de Mairie mutualisé afin de venir en aide aux communes du territoire qui en font la demande.

Cette création de poste vise à compléter les actions menées par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie.

Ce service a notamment pour objectif de répondre aux besoins urgents de remplacement ou de renfort des secrétaires de Mairie.

L'assemblée approuve cette convention et autorise Mr le Maire à la signer.

COMPTE-RENDU MAIRE/ADJOINTS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Préfecture de la Savoie a donné son autorisation à installer un système de vidéoprotection sur la commune de Chignin.

Le montant de l'indemnité compensatrice forfaitaire pour l'agence postale communale de Chignin versée chaque mois a été revalorisée au 1^{er} janvier 2022. Ainsi pour cette année, elle s'élève à 1074 € par mois.

COMMISSIONS

Urbanisme

Deux déclarations préalables de travaux ont été déposées en Mairie et n'ont fait l'objet d'aucune observation particulière.

Animation

L'association « Les Amis de l'école » organise ce dimanche 10 avril 2022 une chasse aux œufs au Clos Dénarié. Venez nombreux à partir de 10h.

Communication

Le bureau de vote pour l'élection présidentielle sera ouvert de 8h à 19h le 10 avril 2022 pour le 1^{er} tour et le 24 avril 2022 pour le 2^{ème} tour.

Nous vous rappelons qu'il se trouve à la salle des fêtes du Clos Dénarié.

QUESTIONS DIVERSES

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 21h00.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 06 avril 1984. Fait en Mairie, le 07 avril 2022.

Le Maire, Michel RAVIER

